

DEMANDE DE Gobelets Réutilisables

FICHE DE SUIVI ET DE FACTURATION

Les gobelets sont mis à disposition des manifestations pulliérannes uniquement.
Lors de la manifestation, la pratique d'un système de consigne est obligatoire (recommandation : CHF 2.00 par gobelet).

Nom de la manifestation :

Date de la manifestation : Responsable :

Tel : E-mail :

	Gobelets 2.5 dl	Gobelets 1 dl
Nombre de gobelets souhaité*		

* Le Service de la Voirie adaptera les quantités souhaitées selon le nombre de caisses à fournir.
Les gobelets sont fournis dans des caisses de 60x40x35 cm pour les gobelets 2.5 dl (par 400 gobelets) et 40x30x17 cm pour les gobelets 1 dl (par 300 gobelets).

L'organisateur doit venir chercher les gobelets propres (et le cas échéant les ramener cf. points 1. et 2. ci-dessous) au **Service de la Voirie, ch. de la Damataire 13**, du lundi au jeudi de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ENLÈVEMENT DES Gobelets :

- Date d'enlèvement prévue : heure :

RESTITUTION DES Gobelets : Les caisses et les gobelets doivent être rendus dès le premier jour ouvrable suivant la manifestation.

1. Les **caisses scellées** (avec gobelets non utilisés) sont à rendre à la Voirie.
2. Les **caisses ouvertes** (avec gobelets sales) sont à renvoyer par la poste à l'entreprise de nettoyage au moyen des étiquettes prépayées fournies lors de l'enlèvement des gobelets. Lorsqu'il s'agit de **grandes quantités** (plus de 7 caisses), et selon les indications transmises lors de l'enlèvement des gobelets, les caisses sont à rendre à la Voirie.

- Date de restitution prévue : heure :
- Nom, prénom et n° de téléphone de la personne de contact pour l'enlèvement et la restitution:

FACTURATION : Les gobelets sont mis à disposition gratuitement. Cependant, tout gobelet non rendu ou détérioré sera facturé CHF 2.00 à l'organisateur de la manifestation. Toute caisse non rendue ou détériorée sera facturée CHF 50.00.

- Adresse de facturation :
.....

Par sa signature, l'organisateur de la manifestation reconnaît avoir pris connaissance des dispositions énumérées dans ce document et s'engage à en respecter tous les termes.

Lieu et date : Signature :

FORMULAIRE À RETOURNER À : Ville de Pully, Service de la Voirie (DTSI), Ch. de la Damataire 13, Case postale 63, 1009 Pully.

PARTIE COMPLÉTÉE PAR LE SERVICE DE LA VOIRIE LORS DE L'ENLÈVEMENT DES Gobelets

	Gobelets 2.5 dl	Gobelets 1 dl	Nbre de caisses
Quantités prêtées	 x 400 =	 x 300 =	

Lieu et date :

Nom, prénom : Nom, prénom :

Signature : Signature :

PARTIE COMPLÉTÉE PAR LE SERVICE DE LA VOIRIE LORS DE LA RESTITUTION DES Gobelets (LE CAS ÉCHÉANT)

	Gobelets 2.5 dl	Gobelets 1 dl	Nbre de caisses
Quantités rendues propres (<i>caisses scellées</i>)	 x 400 =	 x 300 =	

Lieu et date :

Nom, prénom : Nom, prénom :

Signature : Signature :

PARTIE COMPLÉTÉE PAR LE SERVICE DE LA VOIRIE APRÈS LAVAGE

	Gobelets 2.5 dl	Gobelets 1 dl	Nbre de caisses
Quantités restituées après lavage par STRID			
Quantités non rendues			
Montant à facturer	CHF..... 2.-/gobelet non rendu	CHF..... 2.-/gobelet non rendu	CHF..... 50.-/caisse non rendue

☐ Justificatif à annexer (e-mail de décompte de STRID SA ou facture le cas échéant)

Lieu et date :

Nom, prénom : Signature :